

DES VOLCANS ET DES *hommes*

LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne



Parc
naturel
régional
des Volcans
d'Auvergne

dossier

Avec le *nouveau Leader*,
le Parc régénère son action sur
le *développement économique*

A lire le cahier spécial
charte 2011-2022
“*Demain, notre Parc,*
VOTRE Parc”

NUMÉRO 11
hiver 2009

Le comité
syndical du Parc
se renouvelle

page **5**

Actus
Une brochure
sur l'écohabitat,
Les Explosives
du Parc...

page **6**

Tout près d'ici
La réserve
naturelle
nationale de
Chastreix-Sancy

page **8**

Le coin
des enfants
Raconte-moi
le Parc

page **10**

Rencontre
avec...
Christian Bos

page **12**

Une année de changements

Vous avez été nombreux à participer aux séminaires d'écoute et de partage organisés dans le cadre de la révision de charte du Parc des Volcans d'Auvergne l'été dernier. Ces rencontres nous ont permis de recueillir les impressions et les analyses avisées d'habitants et d'acteurs de terrain. Cette première phase de diagnostic et de bilan réalisée, il nous revient maintenant d'imaginer collectivement le projet de territoire du Parc pour la période 2011-2022. Celui-ci sera concrétisé par la future charte, texte de référence qui précèdera les démarches à envisager pour répondre aux enjeux nouvellement identifiés.

Le 26 juin 2008, le comité syndical et le comité du Parc ont accueilli de nouveaux membres qui ont manifesté une réelle volonté de s'impliquer activement dans la vie du Parc. Je remercie également les élus de m'avoir renouvelé leur confiance pour trois ans. C'est avec enthousiasme et détermination que nous entrons dans cette nouvelle phase de révision de la charte, phase pendant laquelle nous aurons besoin de vous, plus que jamais. La Lettre du Parc ainsi que le site internet dédié à la préparation de la future charte

www.desvolcansetdeshommes.com

vous tiendront régulièrement informés. Mais c'est aussi et surtout sur le terrain que nos échanges seront les plus riches, lors des rencontres publiques auxquelles je vous invite à venir nombreux. Je suis heureux d'annoncer le lancement de cette nouvelle étape, celle de la concrétisation, alors que nous commençons une nouvelle année que je vous souhaite belle et pleine de projets !

Roger Gardes
Président du Parc
naturel régional
des Volcans d'Auvergne

classier

Fort d'une première expérience, le Parc a été retenu pour conduire un nouveau programme européen Leader, orienté sur l'aide aux projets et le développement économique en milieu rural. Il interviendra, cette fois, au-delà de ses limites géographiques grâce à la confiance que lui ont accordée plusieurs territoires...



"Chez Laurette" à Murat, marqué Rélais du Parc. Une aide du Leader a permis d'en améliorer l'espace d'accueil.



Jean-Pierre Lagane (ci-dessus) et Guillaume Laybros (ci-contre). Photos F. Pigot

Nouveau Leader

Cap sur le développement économique

Leader (Liaison-Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), quatrième du nom, entre en scène et le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a été, une nouvelle fois, retenu pour assurer la gestion et l'animation par un Groupement d'Action Local (GAL) de ce programme européen destiné aux zones rurales. "C'est une bonne chose. Ça encourage les gens à prendre des initiatives", constate Guillaume Laybros, membre du comité de programmation en tant qu' élu de la communauté de communes de Cère et Goul en Carladès. Il constate que Leader apporte, outre une contribution financière aux porteurs de projets, une marque d'intérêt du Parc et tout un environnement de conseils, de mise en confiance qui fait que les gens osent entreprendre. "C'est un coup de pouce sans lequel beaucoup de projets ne seraient pas le jour", poursuit-il en expliquant que ce programme Leader soutient des dossiers qui, autrement, bénéficieraient d'assez peu de financements. Il précise qu'il concerne des investissements issus du secteur public comme du secteur privé.

La cohérence en actions

Pour la période 2007-2013, les animateurs de la cellule Leader du Parc continueront donc à accompagner les porteurs de projets du territoire.

Cette fois, la priorité a été mise sur le développement durable et la valorisation des ressources locales. Le Parc a voulu privilégier les projets cohérents avec la stratégie du territoire d'ancrage du GAL qui est pour

un tiers extérieur à son périmètre. Pour être accompagnés, les Initiatives devront valoriser le potentiel existant, orienter l'économie vers des pratiques qui distinguent le territoire. Leader tentera également de soutenir des projets visant à répondre aux attentes actuelles en matière de cadre de vie, tout en développant l'attractivité du territoire par une mise en valeur de son identité. L'éco-construction y aura la part belle, au même titre que la mise en valeur des atouts environnementaux du territoire. De même, les prestataires touristiques seront encouragés à se mettre en phase avec les principes du développement durable. Le soutien aux démarches locales de valorisation des activités agricoles ou forestières est également un programme.

1,5 million d'euros d'aides

En fait, c'est au 1^{er} janvier 2009 que Leader a laissé place à son successeur, après avoir accompagné plus de 140 dossiers qui ont bénéficié d'une enveloppe de 1,8 million d'euros de subventions. Les projets privés ont été un peu plus nombreux (55 %) que ceux portés par les collectivités (45 %).

Le nouveau programme dispose d'une enveloppe de 1,5 million d'euros. De la même façon, il s'adresse aux collectivités locales (communes, communautés de communes...) ainsi qu'aux privés (particuliers, associations, entreprises...).

Outre l'Europe qui apporte cette aide financière, d'autres partenaires sont engagés dans la réussite du programme puisque les

porteurs de projets ont l'obligation de trouver au moins un cofinanceur public. Les communes, communautés de communes, conseils généraux, conseil régional et services déconcentrés de l'État devaient ainsi être sollicités. Au cours du premier trimestre 2009, le comité de programmation doit se réunir pour étudier les premiers projets et se retrouvera une fois par trimestre. Cette instance décisionnaire a pour particularité de réunir des élus et des privés en sachant que ces derniers doivent y être majoritaires.

"C'a coule de source, c'est une évidence. C'est une très, très bonne initiative d'avoir des privés", estime Jean-Pierre Lagane, propriétaire de chambres d'hôtes à Salers et tout particulièrement assidu à ces comités de programmation.

"Ce n'est pas pour soi, il faut y aller défendre le rôle privé. Défendre des dossiers, c'est pour le territoire, pour le bien commun", insiste-t-il en regrettant cependant de ne pas être davantage sollicité par les porteurs de projet, en amont.

"C'est sûr, les privés apportent un avis différent. On voit ça sous un autre angle. On est beaucoup plus près de nos sous. Nos interventions ont toujours été écoutées et je pense appréciées des élus. C'est une bonne collaboration, un exemple, estime Jean-Pierre Lagane. C'est utile, il y a des fonds publics. Des privés en bénéficient, c'est normal qu'ils soient impliqués dans la décision."

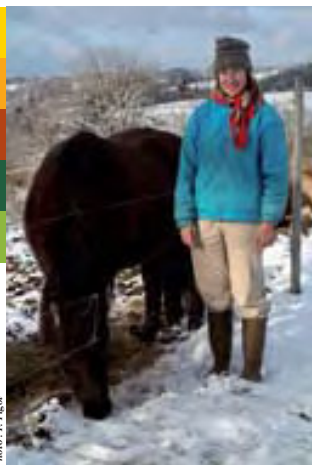
Le périmètre du programme Leader 2007-2013



COUVERTURES À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Seuls les Parcs naturels régionaux ou les Pays avaient la possibilité de faire acte de candidature pour gérer le programme Leader 2007-2013. Parc et Pays se chevauchant sur notre territoire, des partenariats et des choix de candidatures ont été réalisés par les collectivités locales en fonction des programmes qu'ils ont proposés et dans un souci d'articulation des territoires. Ainsi, le Parc travaillera en co-animation avec le Pays de Saint-Flour/Haute-Auvergne pour deux de ses communautés de communes : celles du Pays de Murat et du Cézallier. En revanche, le Parc assurera seul l'animation et la gestion du programme pour les Pays Haut-Cantal/Dordogne et du Pays en émergence du Grand Sancy. Ces décisions font que le territoire du Leader ne correspond plus à celui du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (cf. carte ci-dessous).

L'accueil d'actifs un exemple de projet soutenu par Leader

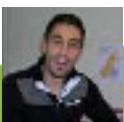


Photos: R. Pigeat

Nicole Scarpitta

En septembre 2006, Nicole Scarpitta a créé Gauloise attitude, un centre équestre, multi-activités, basé au lieu-dit Le Trémoulet sur la commune de Tauves. Du 5 au 7 juillet de cette même année, elle participait à une session d'accueil d'actifs organisée par Sancy-Artense communauté. «*Ça m'a rassurée de voir des gens s'installer sur ce territoire et monter des projets importants, investir des grèves saines, explique Nicole Scarpitta. Ça m'a donné confiance. J'ai vu que Sancy-Artense, ça bouge, j'y ai cru.*» Elle a quitté la Côte d'Azur pour dix hectares qu'elle a investis avec des papiers et rustiques chevaux islandais. Outre les randonnées, Gauloise attitude propose des animations, des jeux de pistes à cheval ou des stages multi-activités. Nicole Scarpitta dispose en effet d'un diplôme d'éducateur sportif. Le 12 octobre dernier, elle a organisé à Tauves un triathlon (cheval, VTT et es-

calade) et prévoit de recommencer l'an prochain. Sur les seize couples de porteurs de projets qui ont participé à cette session de trois jours, quatre ont élu domicile dans la communauté de communes. Parmi eux, la famille André a repris avec succès un commerce (fruitière-rural) (bar, snack, épicerie, presse, dépôt de pain/gaz) à Laqueuille-Gare, sur la commune de Saint-Julien-Puy-Lavèze. Cette première session d'accueil d'actifs, qui a été soutenue par le programme Leaders, est à l'origine d'un réseau de partenaires destiné à assurer l'accueil de porteurs de projets et leur suivi dans leur parcours à l'installation. Il s'étend sur les trois communautés de communes du Pays du Grand Sancy et prépare une nouvelle session d'accueil d'actifs pour les 15, 14 et 15 mai prochains. 15 à 20 porteurs de projets seront sélectionnés pour venir y participer en fonction des besoins du territoire. Un budget prévisionnel de 22 000 € a été prévu pour cette opération. Selon toutes vraisemblances, Leader devrait, une nouvelle fois, accompagner cette initiative...



L'équipe Leader: Jérémie Craipeau, Marianne Cohade et Emilien Veyseyre.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Pour accompagner les porteurs de projets, le Parc a mis en place une équipe de trois agents. Au siège de Montdossier, à Aydat, Emilien Veyseyre occupe les fonctions de coordina-

teur du programme Leader 2007-2013. Il en assure l'animation sur la partie puydomoise du territoire. Jérémie Craipeau fait le pendant sur le Cantal. Il est basé au siège cantal du Parc à Murat. Enfin Marianne Cohade assure le secrétariat et la gestion administrative.

CONTACTS

- Puy-de-Dôme : 04 73 65 64 01 ou veyseyre@parcnaturel-volcansauvergne.com
- Cantal : 04 71 20 22 10 ou jraipeau@parcnaturel-volcansauvergne.com

Le comité syndical du Parc se renouvelle

Le comité syndical du Parc des Volcans d'Auvergne s'est réuni le 26 juin 2008, accueillant ainsi ses nouveaux membres délégués suite aux élections cantonales et municipales de mars 2008. Il a procédé comme il se doit à l'élection du bureau syndical, de son président et de ses vice-présidents.



Les 26 membres du comité syndical

- 6 représentants de la région Auvergne :**
 André CHAPAVEIRE
 Martine MAHTOUK
 Alain MERCIER
 Yvette MERCIER
 Agnès MOLLON
 Danielle MULLER

4 représentants du département du Cantal :

- Daniel CHEVALÉYRE
 Bernard DELCROS
 Louis GALTIER
 Jean-Claude WALCHLI

4 représentants du département du Puy-de-Dôme :

- Gérard BETENFELD
 Lionel GAY
 Christophe SERRE
 Bernard VEISSIERE

6 représentants des communes du Cantal :

- Antoine CAYROL
 Jean-Claude FESTAS
 Pierre FOUILLADE
 Guillaume LAMBROS
 Bernard RAHON
 Jean-Noël VIDAL

6 représentants des communes du Puy-de-Dôme :

- Hervé ARNOUX
 Jean-Marc BOYER
 Jean-Pierre COURCHINOUX
 Roger GARDÈS
 François MARION
 Gérard MARION

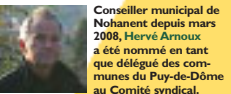
Les 9 membres du bureau élus à l'unanimité

- Roger GARDÈS, **Président**
 Bernard DELCROS, **1^{er} Vice-président délégué à l'économie et au développement durable**
 Agnès MOLLON, **2^e Vice-présidente déléguée à l'environnement et aux patrimoines**
 Jean-Marc BOYER, **5^e Vice-président délégué à l'information et la sensibilisation**
 Lionel GAY, **Secrétaire du bureau**



- Pierre FOUILLADE, **membre du bureau**
 Martine MAHTOUK, **membre du bureau**
 Danielle MULLER, **membre du bureau**
 Bernard VEISSIERE, **Membre du bureau**

TROIS QUESTIONS À DEUX ÉLUS



Conseiller municipal de Nohanent depuis mars 2008, Hervé Arnoux a été nommé en tant que délégué des communes du Puy-de-Dôme au Comité syndical.

« *Quel regard portez-vous sur le Parc des Volcans d'Auvergne ?*

Originaire de Lorraine, j'ai découvert la région dans le cadre de ma activité professionnelle. J'ai tout de suite été séduit par les atouts paysagers de ce territoire, sa nature et ses espaces d'activités humaine et de loisirs. Sa proximité avec une grande agglomération en fait un Parc vraiment particulier.

« *Quelles sont les principales motivations qui vous ont poussé à rejoindre le Comité syndical du Parc ?*
 Résident à Nohanent depuis 5 ans, j'ai pu constater que les habitants n'avaient pas vraiment conscience de vivre sur le territoire du Parc. En tant que délégué, je souhaite établir un lien privilégié, basé sur la découverte et l'échange, entre ce territoire et ses habitants.

« *Quels thèmes vous intéressent plus particulièrement ?*

En tant qu'ingénieur des travaux publics, je suis naturellement attiré par tout ce qui touche au patrimoine bâti et à l'urbanisme. Mais je suis également très attentif au patrimoine naturel du Parc et à la protection de ses paysages. Je souhaite ainsi contribuer à faire connaître et à valoriser ces atouts remarquables.



Antoine Cayrol est conseiller municipal de Vic-sur-Cère depuis les élections de mars 2008 et représente les communes du Cantal au Comité syndical.

« *Quel regard portez-vous sur le Parc des Volcans d'Auvergne ?*

Ce territoire offre un cadre privilégié à ses habitants qui, pour certains, méconnaissent le valeur de son patrimoine naturel. L'enjeu consiste donc à préserver et à valoriser cet environnement unique tout en favorisant l'activité économique.

« *Quelles sont les principales motivations qui vous ont poussé à rejoindre le Comité syndical du Parc ?*

Il s'agit pour moi d'être « à la source » des discussions pour représenter au mieux les intérêts de ma commune dans le cadre des actions menées par le Parc. Je pense aussi pouvoir amener un regard spécifique en lien avec ma activité de guide de haute montagne.

« *Quels thèmes vous intéressent plus particulièrement ?*

J'ai eu occasion d'avoir pour le développement des activités liées à la montagne et j'essaie humblement d'avoir une démarche éducative auprès des jeunes pour mieux leur faire connaître le massif du Cantal, sa richesse et ses vulnérabilités. C'est aussi dans ce sens, que j'ai accepté d'être l'élu référent pour l'aménagement des crêtes.

Le secrétaire d'Etat Hubert Falco en pleine observation, lors du circuit découverte dans la Réserve naturelle Chastreix-Sancy

Photo Horizon Photographie - Ludovic Combe



A Theure où s'engageait le débat sur le projet de loi relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement à l'Assemblée nationale, les 45 Parcs naturels régionaux de France tenaient leur congrès national du 8 au 10 octobre 2008 dans le Parc des Volcans d'Auvergne et principalement à la Bourboule.

Chaque année, les Parcs naturels régionaux de France se réunissent pour échanger, débattre et faire progresser leurs réflexions et leurs actions. Cette année, au cœur du massif du Sancy, pas moins de 700 personnes étaient au rendez-vous pour traiter du thème « **innover pour accueillir**

LE CONGRÈS DES PARCS DANS LES VOLCANS D'AuverGNE

durablement ». Il s'agissait à la fois de discuter de l'accueil touristique durable mais aussi de l'accueil de nouvelles populations sur des territoires ruraux qui souffrent bien souvent d'exode et de désertification. 3 forums, 5 ateliers et 12 circuits de découvertes ont permis aux élus, techniciens et partenaires de chaque Parc d'engager une réflexion poussée sur le sujet. De ces sessions de travail ont émergé des idées d'actions concrètes visant à toujours mieux servir les populations qui vivent et qui souhaitent venir vivre sur ces territoires ruraux.

Événement majeur et véritable source d'inspiration des politiques publiques en matière de développement durable, ce congrès des Parcs 2008 a accueilli Hubert Falco, Secrétaire d'Etat en charge de l'Aménagement du territoire mandaté par Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Il a tenu à rappeler la place particulière qu'occupent les Parcs naturels régionaux en tant

que « veilleurs et éveilleurs » du débat écologique.

Cette manifestation de grande envergure co-organisée par les équipes de la Fédération des Parcs et du Parc des Volcans d'Auvergne, avec le soutien de la communauté de communes du Massif du Sancy, a rencontré un très vif succès. Lors de sa clôture, le flambeau a été transmis au Parc de la Chartreuse où se tiendra le prochain congrès des Parcs en octobre 2009.

Roger Gardès, Président du Parc des Volcans d'Auvergne, Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Lionel Roucan, Vice-Président du Conseil régional d'Auvergne.
Photo Horizon Photographie - Ludovic Combe



PRÉSERVER LES CRÊTES, EN PROFITER DURABLEMENT

La Chaîne des Puys, les massifs des Monts Dore et du Cantal sont des sites de montagnes exceptionnels qui attirent des dizaines de milliers de randonneurs en été et de skieurs en hiver.

Cette fréquentation soutenue engendre une dégradation des crêtes et de certains de leurs sentiers (érosion, élargissement, enfouissement...), accentuée par la nature des sols d'altitude fragiles

et des conditions climatiques défavorables.

Face à cette dégradation, le Parc des Volcans d'Auvergne et ses partenaires ont lancé plusieurs programmes de restauration des crêtes conciliant préservation et respect des usages et de l'environnement.

Le massif du Cantal et notamment les crêtes du puy Mary bénéficient d'un programme d'entretien et de réhabilitation des sentiers depuis 2004 : emmarchements en traverses de bois, revegetalisation des abords des sentiers...

Dans le massif du Sancy, après le puy de la Perdrix (Chambon-sur-Lac), situé dans les réserves naturelles nationales de Chastreix-Sancy et de la vallée de Chaudouat, a bénéficié de travaux de restauration achevés en octobre 2008. Les sentiers plus sûrs et plus confortables pour les randonneurs s'intègrent désormais mieux dans le paysage,

dans le respect des milieux naturels. La restauration des chemins des versants sud et ouest du puy Ferrand est prévue au cours de cette année.

Dans la même perspective, un téléski devenu obsolète et dangereux, situé sur le flanc du site classé du col de Guéry, a été démantelé en 2008 avec l'accord des propriétaires. Le site a retrouvé son aspect original, laissant à nouveau le champ libre aux visiteurs et à l'estive.

Concernant la zone centrale de la Chaîne des Puys, un programme triennal d'aménagement a été engagé en 2006. Des pontons en bois surélevés ont été réalisés sur les montées est du puy de Pariou et nord du puy de Dôme, pour une meilleure circulation des randonneurs et la diminution de l'érosion. Ils favorisent également l'évacuation de l'eau tout en tenant compte du passage des moutons, et améliorent le cadre paysager. Une seconde tranche de travaux sera prochainement lancée sur les puys des Goules, de Sarcoui et le chemin d'accès au Traversin.

Remise du prix à Roger Gardès, le 9 décembre dernier à Nantes



La campagne de sensibilisation « Fragile par nature » qui a accompagné ce programme d'aménagement vient de remporter le 1^{er} prix Cap'Com dans la catégorie « faire évoluer les comportements ».



LES EXPLOSIVES DU PARC

« La Musique Trad en Auvergne », « la gentiane, l'amer des montagnes » et « les abelles ont le bourdon » étaient à la fois de la programmation culturelle des Explosives du Parc en 2008, à la Maison de la Pinatelle à Chalinargues. Pendant plusieurs mois, chacun des thèmes est exploré à travers des expositions, des conférences, des stages et des animations pour tous.

AU PROGRAMME EN 2009

- avril à juillet, à la Maison de la Pinatelle : « ma maison et le développement durable », pour comprendre les enjeux liés à la consommation des énergies (économie, santé, respect de l'environnement)
- août à novembre : les métiers d'art sur le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne, une promenade dans la tradition et l'intelligence des mains...

LA VOLCANOLOGIE DE LA CHAÎNE DES PUYs

UNE 5^e ÉDITION BILINGUE - 2009

Conciliant simplicité et rigueur scientifique, cette 5^e édition de la Volcanologie de la Chaîne des Puys éditée par le Parc des Volcans d'Auvergne s'enrichit des dernières découvertes réalisées et s'ouvre à un public toujours plus large avec des textes traduits en anglais. Cet ouvrage de référence sur la Chaîne des Puys est le fruit d'un partenariat de confiance entre les scientifiques de l'Équipe de Volcanologie de l'Université Blaise Pascal de Cler-

"LES ENFANTS DES VOLCANS"

Dans le cadre du projet d'éducation au développement durable dédié aux établissements scolaires du territoire du Parc des Volcans d'Auvergne, les échanges « Ville-campagne » entre des classes de l'agglomération clermontoise et de la Chaîne des Puys à propos de ce site classé ainsi que la visite des tourbières du Cézaillier, le diagnostic énergétique du collège de Besse, la découverte des énergies renouvelables, ont permis à 1100 élèves une approche de leur environnement local, au cours de l'année scolaire 2007-2008.

Cette année, dans le contexte actuel de révision de Chartre, le programme scolaire du Parc des Volcans d'Auvergne permet d'associer les jeunes du territoire à la définition d'actions réalisables à leur niveau. L'opération intitulée « les enfants des volcans » vise à sensibiliser les élèves au développement durable en leur faisant découvrir leur environnement local, puis réagir sur ses spécificités patrimoniale, culturelle et économique. Ainsi, au terme de cette année scolaire, les thèmes abordés et les réflexions recueillies permettront aux classes d'envisager des actions concrètes, en faveur du développement durable. Ces éléments seront compilés dans une charte des enfants. L'année scolaire 2009-2010 sera consacrée à la mise en œuvre d'une action spécifique par classe. Parallèlement, une correspondance régulière entre les classes du Cantal et du Puy-de-Dôme sera établie, favorisant ainsi les échanges.

Un comité des enfants sera constitué et il rencontrera les élus du Parc pour leur présenter leurs idées d'actions. Ce projet porté par le Parc des Volcans d'Auvergne et validé par l'Éducation Nationale

SORTIE : UNE BROCHURE SUR L'ÉCOHABITAT

Éditée par le Parc avec le soutien de la Région, la brochure « un écohabitat au cœur des Volcans d'Auvergne » apporte des réponses précises et des conseils astucieux sur la conception bioclimatique, le choix des matériaux, des énergies renouvelables etc. Les solutions présentées, respectueuses de l'environnement, tiennent compte des spécificités du territoire et sont illustrées par des exemples locaux. Recevez-la gratuitement sur demande. Tél. 04 73 65 64 00



mont-Ferrand et le Parc des Volcans d'Auvergne véritable territoire d'investissement pour les chercheurs. Disponible à la Maison du Parc et dans un large réseau (Fnac, Maisons de Presse, Vulcania etc.) avec une carte.

Renseignements : 04 73 65 64 26



nale vise à établir une relation éducative privilégiée et indispensable avec les jeunes du territoire.

RENSEIGNEMENTS : parc.volcans@wanadoo.fr 04 73 65 64 29 (ou 30)



NOUVELLES PRESTATIONS ÉDUCATIVES MARQUÉES

Le Parc des Volcans d'Auvergne poursuit sa démarche d'attribution de sa marque à des prestations éducatives émanant de son territoire. 12 nouveaux marquages ont été établis en 2008 pour les structures suivantes :

- Chèvrerie des Monts Dore (Murat le Quaire) : visite
- CPIE Clermont-Dômes (Theix) : séjourn
- Ferme Bellonte et Mystères de Farges (St-Nectaire) : visites
- La Ruche des Puys (St-Ours les Roches) : visite
- Maison de la Pinatelle (Chalinargues) : visite de l'exposition
- Vulcania, 3 visites et 2 ateliers

La brochure « Animations et séjours » dédiée aux prestations pédagogiques bénéficiant de la marque Parc en recense 28 à ce jour (diffusée dans les principaux points d'accueil du public et sur demande).



La réserve naturelle nationale Chastreix-Sancy

FICHE D'IDENTITÉ

Création :
13 juillet 2007
par décret
n°2007-1091
Surface : 1894,5 ha
Sommets :
Puy de Sancy 1885 m
Puy Gros 1793 m
Puy Redon 1781 m
Communes concernées :
Chastreix,
Le Mont-Dore,
Besse-et-Saint-Anastaise,
Chambon-sur-Lac,
Picherand
Gestionnaires :
Parc naturel
régional des Volcans
d'Auvergne (principal),
Office national
des Forêts (associé)

La jasière d'Auvergne et le saxifrage de Lamotte sont deux sous-espèces endémiques du Massif central, elles appartiennent tout particulièrement à ces milieux rocheux de têtardage subalpin (1400 à 1800 mètres d'altitude en Auvergne). Ces deux reliques glaciaires sont emblématiques de la réserve.



Introduits dans les monts de Cantal il y a 10 ans, les chamois sont venus coloniser le massif du Sancy dans les années 1990. Ils seraient ainsi 200 dans le Pays-de-Dôme.



1 - Parsenel de tourbières de pente et de bosc erratiques, le cirque glaciaire de la Fontaine Salée est situé au cœur de la réserve.



Photo : B. Pauty

2 - Orienté nord, le Val de Courre est une vallée glaciaire très ouverte agrémentée de belles falaises et d'éboulis.



Photo : H. Pauty



Photo : F. Pigot

4 - Chastreix porte d'entrée de la réserve
"La réserve est là, maintenant il appartient aux habitants de Chastreix de se l'approprier", remarque le maire **Michel Babut** bien décidé à faire de sa commune la porte d'entrée de la réserve. Le bourg devrait accueillir la future maison de la réserve avec un espace muséographique. Un multiple rural prendrait également place dans cet ancien hôtel-restaurant situé à deux pas de l'église. "Ça peut redynamiser la commune, les commerces et les productions locales", explique le maire. Sur les 1894 ha de la réserve, 1400 ha sont situés sur Chastreix.

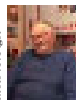


Photo : F. Pigot

3 - Conciliation des usages
"Les randonneurs sont les bienvenus dans la mesure où ils respectent les aménagements et la nature", explique René Sèphaud, président de la coopérative d'animation pastorale qui, par convention,

met gracieusement à disposition des randonneurs le baron du Merdanon, seul bâtiment de la réserve. La coopérative créée en 1972 s'étend aujourd'hui sur 830 ha, dont près de 400 sur la réserve. Chaque été, le berger Alain Imbardy y surveille environ 530 bovins provenant de cinq départements. Ouvert en permanence, le baron est sommairement équipé pour faire office de refuge. Le Parc prévoit de se rapprocher de la coopérative pour améliorer les conditions d'accueil.



La Réserve vue depuis le sud-ouest
— Limite de la Réserve
||||| Périmètre de protection
Fond : BD ortho IGN 2004 ©

Photo : P. Loubati

Deux agents du Parc sont mobilisés sur cette réserve : **Sandrine Guitard** pour le secrétariat et **Thierry Leroy**, conservateur de la réserve. À leurs côtés, **Patrice Douvroy**, est un garde technicien détaché par l'Office national des forêts.



Plus petite en taille (820 ha au lieu de 1894) mais plus grande en âge, la réserve nationale de **Chaudefour** est classée depuis 1991. Cette vallée glaciaire joaie Chastreix-Sancy et lui sert de bon exemple.



Informers, surveiller et entretenir. Telles sont les trois missions des **gardes nature du Parc**. La réserve en comptera trois, dont un permanent et deux saisonniers pour cinq mois.



5 - Du haut de ses 1885 mètres d'altitude, le puy de Sancy domine le Massif central. Grâce à son téléphérique, 130 000 personnes vont, chaque année, se pencher sur la table d'orientation installée à son sommet.

6 - Sans parler de l'entretien, le Parc entretient tous les deux ans un gros chantier de réhabilitation de chemins. Le dernier en date s'est chiffré à 120 000 € HT. Cette intervention a été réalisée sur le puy de la Perdrix. Canalisation des eaux, limitation de l'érosion, réensemencement avec des graines de plantes locales patiemment collectées par les gardes nature étaient au programme.



7 - La pessière (forêt d'ipéacias) de la montagne du Mont, c'est une cinquantaine d'hectares plantés dans les années 1940. Cette parcelle, qui ne passe pas inaperçue, a été acquise en 1991 par le conseil général du Pays-de-Dôme dans le cadre de sa politique de protection des espaces naturels sensibles. Il s'agit de redonner un côté plus naturel à ce milieu qui s'acidifie. Cela passe par l'ouverture de cette forêt avec la création de corridors, de boquets et l'ajout de nouvelles essences pour tendre vers un paysage de pré-bois. Le plan de gestion a été rédigé sous la responsabilité du Parc des Volcans d'Auvergne.

PR et GR se rencontrent sur les crêtes de la réserve pour le plus grand plaisir des randonneurs.



"C'est un fleuron de la flore d'Auvergne", remarque Philippe Antonetti, du Conservatoire national botanique du Massif central, pour présenter la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy. Le botaniste note que l'on y trouve un certain nombre de raretés spécifiques de l'étage subalpin. Il évoque ainsi des espèces micro-endémiques que l'on ne trouve que sur le massif du Sancy, à l'image de la jasière d'Auvergne. Il souligne également l'existence de milieux remarquables. Thierry Leroy, conservateur de la réserve, évoque ainsi les tourbières les pelouses et landes d'altitude. Il parle aussi d'une flore exceptionnelle, près de 500 espèces dont 64 sont protégées ou menacées. Il note également la présence de moutons, de cerfs, de renards, de chamois, de lièvres ou du monticole de roche, un oiseau qui niche dans les éboulis d'altitude.



Cette réserve s'étend sur 1894 ha et cinq communes (*). Elle est située sur le versant sud du Sancy et sa création est devenue officielle par décret du 13 juillet 2007 en sachant que le premier dossier remonte à une trentaine d'années. Dès sa création en 1977, le Parc avait inscrit ce projet dans sa charte. À l'époque, la population avait marqué son hostilité à ce classement. Le maire de Chastreix, Michel Babut, avoue qu'aujourd'hui encore la réserve ne fait toujours pas l'unanimité. "La population s'interroge", précise l'élu.

Thierry Leroy est convaincu qu'après une phase d'observation les craintes s'apaisent lorsque le personnel commencera à travailler sur la réserve. En plus des trois permanents, des saisonniers et des stagiaires devraient venir sur place.

Depuis quelques mois, le Parc a été désigné par l'Etat gestionnaire principal, avec l'Office national des forêts pour associé. La gestion de la réserve va se mettre véritablement en place cette année.

Philippe Antonetti reste convaincu que la réserve de Chastreix-Sancy n'a pas revêlé toute sa richesse. Un effort de recherches et de cartographies s'avère, à ses yeux, nécessaire comme cela a été fait sur la vallée de Chaudefour, l'une des trois autres réserves nationales de la région Auvergne gérées par le Parc.

(* Chastreix, Le Mont-Dore, Chambon-sur-Lac, Besse et Saint-Anastaise et Picherand.

Raconte-moi le Parc

C'est quoi un Parc naturel régional ?

Parmi ces propositions, laquelle est la bonne ?



Un parc animalier



Un parc pour bébé



Un jardin public



Un espace géographique habité sans barrière

Réponse : Un espace géographique habité sans barrière

Quels milieux naturels ?

Voici 5 milieux naturels à explorer en famille. Dans quel milieu naturel vit cet animal et ces deux plantes ? Relie une lettre à un chiffre.



Le blaireau



La soldanelle



La sauge



La tourbière*



Les crêtes



La forêt

* Les tourbières sont des milieux naturels humides.

Pour en savoir plus tu peux consulter la lettre du parc n° 10, page 10 : le coin des enfants » leur est consacré.

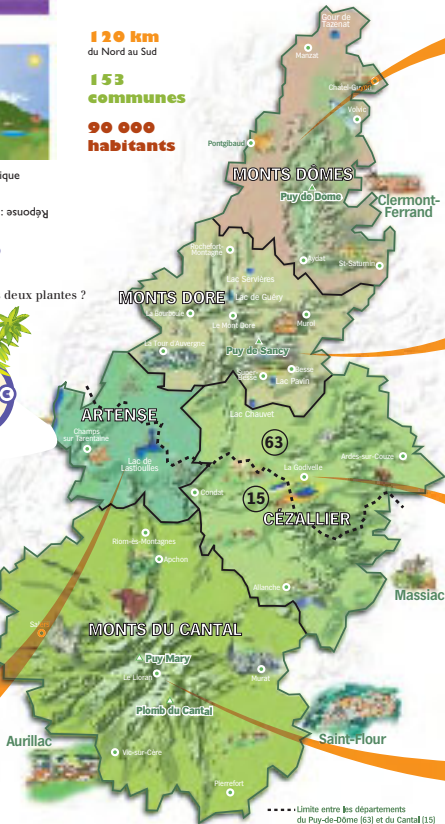
Les 5 régions naturelles du Parc

120 km

du Nord au Sud

153 communes

90 000 habitants



Le parc compte presque 3 fois moins d'habitants que dans l'agglomération clermontoise, alors que sa superficie est 23 fois plus importante.



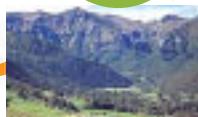
Extraction et taille de la pierre de taille au Puy de Tazenat



Vue de la Chaine des Puy depuis le village d'Olby



Randonnée pédestre



La vallée de Chaudéfour



Les lacs et le village de la Godivelle

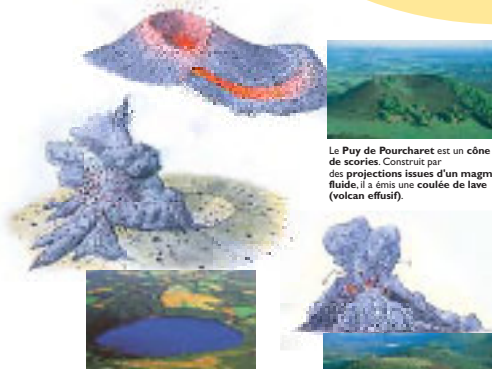


Musique traditionnelle



Vue sur la Brèche Roland depuis le Puy Mary

Des volcans tous différents



Le Puy de Pourcharet est un cône de scories. Construit par des projections issues d'un magma fluide, il a émis une coulée de lave (volcan effusif).



Le Gour de Tazenat est un maar. Son large et profond cratère s'est formé lors d'une éruption explosive par rencontre violente entre le magma et l'eau d'une nappe phréatique (volcan phréatomagmatique).

Le Puy de Sarcouli est un dôme. Construit par accumulation de lave issue d'un magma visqueux, il a émis de petites "nuées ardentes" (volcan explosif).

JEU Repasse au feutre sur les 1

Le logotype* du Parc des Volcans d'Auvergne apparaît :

* L'étoile symbolise le lien avec les 44 autres Parcs naturels régionaux de France

* Le volcan est bien sûr le point commun avec les régions du Parc même s'ils sont moins présents dans l'Artense.



* un logotype est une image ou un dessin qui identifie une structure.

A quoi sert un Parc naturel régional ?

Voici les 5 plus grandes missions du Parc :



aider



protéger



faire découvrir



La pouzzolane vers de nouvelles perspectives

Après quinze ans de "carrière" en Normandie, Christian Bos s'est tourné vers le Sud et s'est laissé séduire par une roche qui fait perdre le Nord et qui n'a pas encore révélé tout son potentiel...

Christian Bos a exploité une carrière alluvionnaire en Normandie, durant un quinze d'années, avant de se tourner vers le Sud. Depuis le 1^{er} octobre 2007, il est à la tête des Pouzzolanes des Dômes installé sur la commune de Saint-Ours-les-Roches. Là, il a succombé au magnétisme de cette pierre volcanique qui a le pouvoir de faire perdre le Nord aux boussoles qui s'en approchent...

"J'ai été emballé par le produit. Il est quand même unique", constate le chef d'entreprise en soulignant qu'au niveau national, la pouzzolane n'est exploitée que dans la Chaîne des Puys et en Haute-Loire. Il assure, par ailleurs, que c'est aussi la plus belle d'Europe car la plus dure et la plus cavernueuse.

"Cela me paraissait très risqué de reprendre une telle activité dans un Parc naturel régional, qui plus est en site classé, avenue-t-il. On aurait pu trouver plus tranquille !" C'est pourquoi, il est entré préalablement en contact avec les responsables du Parc pour leur exposer ses projets, sa motivation et sa stratégie qui se résumait en trois mots : "Préservation, valorisation, optimisation". Le pari fut gagné : il s'inscrivait pleinement dans l'esprit de la démarche engagée par le Parc des Volcans d'Auvergne "Ragréage de la pierre volcanique" labellisée par l'Etat comme Pôle d'excellence rurale en 2006 ; cette opération ayant pour objectif de valoriser le patrimoine géologique du territoire dans des conditions d'exploitation maîtrisées et adéquates vis-à-vis du paysage et du cadre de vie notamment.

Christian Bos constate que la pouzzolane était, à tort, considérée comme un sous-produit. Pour lui, hors de question de reléguer cette roche aux seuls travaux publics. Il s'est entouré de chimistes pour révéler toutes les caractéristiques physico-chimiques de cette pierre et s'est résolument tourné vers les applications industrielles. *"Il y a suffisamment de producteurs de granulats.*



Photo : F. Pigot

Je considère que c'est un produit noble", poursuit Christian Bos en expliquant qu'il s'est d'emblée orienté vers la recherche de nouvelles applications, vers le développement de la technicité de cette roche. Il énumère ses caractéristiques phoniques, son Ph neutre, sa grande résistance à la chaleur, sa capacité d'absorption, ses qualités thermiques, sa puissance de filtration ou le fait qu'elle annihile les odeurs.

Parmi ses clients, il compte les stations d'épuration de Paris, Rome et Madrid. La pouzzolane y remplace avantageusement les billes d'argile expansé et le polystyrène avec un gain environnemental incomparable en termes d'équivalence tonne/CO2. De même, elle est utilisée pour la création des terrains de sport en se substituant au mâchefer (courts de tennis, hippodromes, golfs, pistes d'athlétisme...), en horticulture et pour les barbecues en remplacement du charbon de bois. On peut également la rencontrer à l'intérieur des fours, dans la fabrication de tuiles et cheminées en terre cuite, sur les sites de baignades naturelles (sans chlore) ou comme filtre pour les fosses septiques. Réduite en poudre, elle s'ouvre à de nouvelles perspectives...

Il y a quelques semaines, en provenance du Centre Européen de la Plasturgie, Christian

Bos a reçu un sac-échantillon de billes de plastique fabriquées à base de poudre de pouzzolane. Dans le cadre d'un programme de recherche et de développement, les Pouzzolanes des Dômes ont sollicité la réalisation d'une étude. L'entrepreneur explique qu'une charge minérale est indispensable à la tenue et au maintien du plastique et que la pouzzolane y a une carte à jouer. Ses propriétés thermiques semblent pouvoir la destiner au segment de l'électroménager notamment pour les poignées de four ou de poêle. Une perspective que le chef d'entreprise espère pour 2009.

Les Pouzzolanes des Dômes

En plus de son directeur, l'entreprise emploie neuf personnes. Deux administratifs et un personnel de production dont deux sont chargés du traitement de la roche et de l'ensachage. L'entreprise exploite un seul site, celui du puy de Ténusset, d'où sont extraites environ 80 000 tonnes de pouzzolane par an, pour un chiffre d'affaires de plus de 4 millions d'euros. La production est livrée sur toute la France (dont 5 % pour le Puy-de-Dôme), dans les pays limitrophes, et de façon plus sporadique sur d'autres continents.



Édition du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Château de Montfouler - 63370 Aydat
04 73 65 64 00 - 04 73 65 66 78
www.parc-volcans-auvergne.com

Directrice de publication : Isabelle Blanc
Coordination : Thomas Ganlut, PNRVA
Rédaction : L'équipe du Parc et Frédéric Pigot, Peyre-Arse Presse
15240 Antignac
Photos : PNRVA et Frédéric Pigot, PAP
Couverture : Jérôme Bedelet
Illustrations cahier spécial : Dom Joenne
Cartographie : SIG PNRVA / OR
Conception, réalisation :
Vice Versa - 04 73 90 94 05
Impression : Fabrique Imprimeur (87)
Tirage : 42 000 exemplaires

Pour s'abonner à la lettre électronique du Parc, envoyer un mail à lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com en précisant en objet "inscription" et en notant le nom de votre commune de résidence.